



## Défis et objectifs

Les secrétariats de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) et l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT) ont lancé un projet de quatre ans dont le but est de *faire en sorte que le commerce international des espèces de bois tropicaux inscrites aux annexes de la CITES soit compatible avec leur gestion durable et leur conservation*. Ce projet bénéficie d'un budget de plus de 3 millions d'euros, principalement financé par la Commission européenne.

Réagissant aux préoccupations de voir la surexploitation menacer la survie à long terme des espèces de bois d'intérêt commercial, l'afromosia, l'acajou à grandes feuilles et le ramin ont été depuis peu inscrits à l'Annexe II de la CITES, ce qui signifie que les spécimens de ces espèces ne peuvent être commercialisés que si le pays exportateur a établi (aux termes d'un "avis de commerce non préjudiciable", tel que décrit à l'article IV de la CITES) que l'exportation de ces spécimens ne nuira pas à la survie de ces espèces et qu'il a émis un permis d'exportation CITES.

Conscients des difficultés auxquelles sont confrontés les États des aires de répartition de ces espèces pour satisfaire les exigences de cette inscription, les secrétariats de CITES et de l'OIBT ont décidé de collaborer à ce projet en vue de leur faciliter la tâche. Les objectifs du projet consistent à aider les pays à renforcer leurs aptitudes à formuler des avis de commerce non préjudiciable et à adopter des législations nationales leur permettant de respecter leur propre application de la CITES. Ajoutées au renforcement des capacités, ces activités permettent au projet de répondre aux besoins des pays en ce qui concerne l'application de CITES à l'égard de ces espèces.

La CITES et l'OIBT encouragent et ont activement promu la gestion durable des forêts tropicales, raison pour laquelle leur partenariat est une démarche judicieuse. Envisageant depuis un certain temps d'entreprendre des travaux de renforcement des capacités pour aider les pays à mettre en application l'inscription des bois d'oeuvre, la CITES a invité l'OIBT en avril 2005 à collaborer à un projet conjoint. Les secrétariats de la CITES et de l'OIBT ont travaillé en étroite collaboration pour mettre au point une proposition de projet et, en septembre 2006, la Commission européenne a généreusement accepté de lui allouer jusqu'à 80% des fonds nécessaires par le biais du Programme de travail de l'OIBT de 2006-2007. Le restant des fonds a été mis à disposition par d'autres donateurs.



Le projet aide les États des aires de répartition à formuler des cadres d'orientation cohérents qui soient à l'avantage de l'industrie du bois, des communautés locales qui dépendent des forêts tropicales et des forêts riches en biodiversité elles-mêmes. Il est centré sur les espèces de bois tropicaux le plus largement commercialisées à l'échelle internationale et actuellement inscrites à l'Annexe II de la CITES: l'afromosia, l'acajou à grandes feuilles et le ramin.



ITTO / NGLEGUM

L'afromosia (*Pericopsis elata*) est une espèce indigène des forêts équatoriales d'Afrique de l'Ouest et du Centre. Elle est classée dans la catégorie 'En danger' par l'Union mondiale pour la nature (UICN) et a été très touchée par l'exploitation. Le projet appuiera les efforts déployés au Cameroun, en République du Congo et en République démocratique du Congo pour faire respecter les législations existantes et pour améliorer la qualité des avis de commerce non préjudiciable. Bien que ces pays n'aient pas encore entièrement mis en

place les procédures visant à garantir que les dispositions de l'Article IV de la CITES sont entièrement respectées, leurs autorités nationales collaborent de plus en plus au niveau régional et leurs industries du bois ont mis en train d'importantes réformes. Les secrétariats de la CITES et de l'OIBT accompagneront ces efforts grâce à ce projet conjoint.

L'acajou à grandes feuilles (*Swietenia macrophylla*) prospère dans les forêts tropicales sèches s'étendant du sud du Mexique au bassin amazonien. Bien que cette espèce ne soit pas actuellement menacée d'extinction, de nombreux peuplements courent un grave risque de l'être et leur variation génétique a considérablement diminué. Le soutien apporté aux principaux pays exportateurs d'acajou à grandes feuilles (Bolivie, Brésil et Pérou) correspond à l'intérêt dont cette ressource fait l'objet sur le plan international. Le projet renforce les capacités des États de l'aire de répartition d'appliquer comme il se doit les dispositions de la CITES à cette espèce de bois et à d'autres, comme le cèdre (*Cedrela odorata*), que l'on trouve dans la même aire de répartition.



ITTO / JEROGAN

Le ramin (*Gonystylus* spp.) est depuis longtemps l'un des principaux bois exportés de l'Asie du Sud-Est. Indigènes des forêts marécageuses, de nombreuses espèces de ramin sont considérées surexploitées et vulnérables à la suite d'abattages excessifs (souvent illégaux) et de la destruction d'habitats. Dans beaucoup de cas, l'inscription du ramin à l'Annexe II de la CITES exige des pays exportateurs qu'ils adoptent un système de gestion différent pour ce genre. En particulier, ils doivent améliorer au niveau national la coordination des travaux des organes de gestion et autorités scientifiques CITES et des autorités de contrôle, ainsi que ceux de l'Équipe spéciale tri-nationale pour le ramin, afin d'assurer l'application effective des règles de la CITES. Les États des aires de répartition de Malaisie et d'Indonésie participent au projet, lequel cherche également à nouer des liens avec de grands importateurs comme Singapour (le troisième membre de l'Équipe spéciale tri-nationale).



ITTO

## Équipe technique

### IVAN TOMASELLI

Coordonnateur général et Coordonnateur régional pour l'Amérique latine  
STCP Engenharia de Projetos Ltda  
itomaselli@stcp.com.br

### SOFIA R. HIRAKURI

Coordonnatrice régionale adjointe pour l'Amérique latine  
STCP Engenharia de Projetos Ltda  
sofia@stcp.com.br

### JEAN LAGARDE BETTI

Coordonnateur régional pour l'Afrique  
Ministre des forêts et de la faune - Cameroun  
betlagarde@yahoo.fr

### THANG HOI CHIEW

Coordonnateur régional pour l'Asie  
Consultant indépendant  
hcthang@streamyx.com

### MILENA SOSA SCHMIDT

Coordonnatrice adjointe  
Secrétariat CITES  
milena.schmidt@cites.org

### STEVEN JOHNSON

Coordonnateur général  
Secrétariat de l'OIBT  
johnson@itto.or.jp

### PEI SIN TONG

Assistante au Programme  
Secrétariat de l'OIBT  
tong@itto.or.jp

## Donateurs



Commission européenne  
(donateur principal)



États-Unis



Japon



Norvège



Nouvelle-Zélande

[www.cites.org](http://www.cites.org)  
[www.itto.int](http://www.itto.int)



© MICHEL SCHNEIDER/UNEP/ISTITUT PICTURES

ITTO / JEROGAN



Activités en

## Amérique latine



Activités en

## Afrique



Activités en

## Asie



## Activités régionales et autres

### BOLIVIE

1	Densité de la population, impact de la récolte forestière sur la régénération naturelle et accroissement de diamètre de l'acajou à grandes feuilles ( <i>Swietenia macrophylla</i> ), Bolivie)* (durée: 18 mois)
2	Enrichissement des forêts en acajou à grandes feuilles ( <i>Swietenia macrophylla</i> ), stratégie devant améliorer la conservation et la productivité dans les forêts denses humides de Bolivie* (durée: 13 mois)
3	Analyses spatiales des impacts des abattages d'acajou à grandes feuilles ( <i>Swietenia macrophylla</i> ) en Amazonie péruvienne et bolivienne à l'aide de la télédétection* (durée: 12 mois)

### BRÉSIL

4	L'acajou à grandes feuilles ( <i>Swietenia macrophylla</i> ) en Amazonie brésilienne: Études à long terme de la dynamique des populations et de l'écologie de la régénération en vue de la gestion durable des forêts (durée: 18 mois)
5	Gestion de <i>Hypsipyla grandella</i> dans les plantations de <i>Swietenia macrophylla</i> King dans les États brésiliens de Pará et São Paulo, Brésil (durée: 24 mois)
6	Écologie et sylviculture de l'acajou à grandes feuilles ( <i>Swietenia macrophylla</i> King) en Amazonie brésilienne occidentale (durée: 24 mois)
7	Étude de marché sur <i>Cedrela odorata</i> * (durée: 4 months)
8	Exécution préliminaire de l'inventaire national pour <i>Cedrela odorata</i> au Brésil* (durée: 8 mois)
9	Étude sur la conversion en volume de bois sur pied en sciages pour <i>Cedrela odorata</i> – qualité exportation* (durée: 8 mois)

### PÉROU

10	Évaluation des stocks commerciaux et de la stratégie pour la gestion durable de l'acajou à grandes feuilles ( <i>Swietenia macrophylla</i> ) au Pérou – avec extension au cèdre ( <i>Cedrela odorata</i> ) (durée: 24 mois)
11	Conception, validation et mise au point de méthodes pour le suivi et l'évaluation continus des placettes d'échantillonnage d'acajou à grandes feuilles et de cèdre au Pérou (durée: 9 mois)
12	Évaluation corroborant les inventaires forestiers pour le cèdre et l'acajou à grandes feuilles* (durée: 9 mois)
13	Évaluation de la régénération des populations naturelles d'acajou à grandes feuilles et de cèdre au Pérou* (durée: 12 mois)
14	Méthodologie pour déterminer le coefficient de rendement de bois rond (grume) en sciages* (durée: 18 mois)
15	Méthodologie pour déterminer le taux de perte de bois rond (grume) en raison de défauts naturels de l'arbre sur pied* (durée: 18 mois)

### CAMEROUN

1	Réhabilitation des plantations de <i>Pericopsis elata</i> au Cameroun (durée: 24 mois)
2	Gestion durable de <i>Pericopsis elata</i> dans les concessions forestières au Cameroun (durée: 26 mois)

### RÉPUBLIQUE DU CONGO

3	Inventaire d'afroformosa dans une forêt de production en République du Congo en vue de la gérer en mode durable (durée: 24 mois)
---	--

### RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

4	Sensibilisation à la CITES et à ses textes d'application dans l'aire de répartition d'afroformosa en République démocratique du Congo (durée: 4 mois)
5	Formation des acteurs intéressés à la vérification des permis CITES et au recours à "CITES WOOD-ID" en République démocratique du Congo (durée: 6 mois)

\* en attente d'approbation/financement vers la mi-2009

+ en attente de la signature d'un mémorandum d'accord avec le pays vers la mi-2009

**Si le but principal du projet est de faire en sorte que le commerce international de ces espèces de bois inscrites aux annexes de la CITES soit compatible avec leur gestion durable et leur conservation, il devrait de surcroît aider les pays intéressés à mettre au point des systèmes de foresterie solides dont profiteront également d'autres espèces de bois faisant l'objet d'un commerce.**

**Les Secrétariats de la CITES et de l'OIBT continueront d'oeuvrer au renforcement du partenariat entre les deux organisations et de fournir aux pays leur soutien dans le domaine de la gestion responsable des forêts tropicales et du commerce du bois.**

### INDONÉSIE

1	Améliorer la conception des inventaires afin d'estimer le matériel sur pied de ramin ( <i>Gonystylus bancanus</i> ) en Indonésie (durée: 12 mois)
2	Évaluation du système sylvicole appliqué au ramin: revue des pratiques actuelles et revitalisation des placettes d'échantillonnage permanentes existantes (durée: 12 mois)
3	Évaluation exploratoire de la répartition et des utilisations potentielles des populations d'espèces autres que <i>Gonystylus bancanus</i> en Indonésie (durée: 12 mois)
4	Identification des lacunes d'information sur la GDF du ramin et programmes thématiques à inclure dans le programme de travail du projet OIBT-CITES pour 2009 et 2010 visant à garantir que le commerce international des espèces CITES produisant du bois est compatible avec la conservation et la gestion durable de ces espèces* (2 jours, atelier national)
5	Développement de techniques de multiplication en masse du ramin en créant des jardins de conservation des ressources phylogénétiques et des systèmes de brumisation en pépinière* (durée: 18 mois)
6	Revue de la récolte et du commerce du ramin: Émission des avis de commerce non préjudiciable CITES, Équipe spéciale tri-nationale et suivi des statistiques commerciales* (durée: 12 mois)

### MALAISIE

7	Rapport d'avis de commerce non préjudiciable sur <i>Gonystylus bancanus</i> – Évaluation quantitative de <i>G. bancanus</i> dans deux forêts permanentes sélectionnées au Sarawak (durée: 12 mois)
8	Quantification de <i>Gonystylus</i> spp. (ramin), d' <i>Aquilaria</i> spp. (bois d'agar) et d' <i>Intsia</i> spp. (merbau) dans les forêts intérieures sèches et humides en Malaisie péninsulaire (durée: 15 mois)
9	Cartographie de la répartition spatiale de <i>Gonystylus bancanus</i> (ramin) à l'aide de la technologie hyperspectrale et détermination du niveau de récolte durable de ramin dans les forêts de production de Malaisie péninsulaire (durée: 24 mois)
10	Développement du Système de surveillance des bois de <i>Gonystylus</i> spp. (ramin) par identification radio fréquence (RFID) en Malaisie péninsulaire (durée: 8 mois)
11	Développement d'une base de données ADN sur <i>Gonystylus bancanus</i> au Sarawak (durée: 8 mois)
12	Atelier national visant à renforcer la conformité dans le commerce de ramin ( <i>Gonystylus</i> spp)* (durée: 1 mois)
13	Atelier international sur le ramin – Identification, traçabilité et défis* (durée: 1 mois)

1. Atelier régional OIBT-CITES sur l'afroformosa; Cameroun, avril 2008
2. Élément du Programme de travail OIBT pour 2008-2009: 'Renforcer la coopération entre l'OIBT et la CITES: améliorer l'aptitude des Membres à faire appliquer les dispositions découlant des inscriptions d'espèces à bois d'oeuvre sur les listes de la CITES'. Première réunion du Comité consultatif; Japon, octobre 2008
3. Quatrième réunion du Groupe de travail sur l'acajou et premier atelier latino-américain du projet OIBT-CITES visant à garantir que le commerce international des espèces à bois d'oeuvre inscrites à la CITES est compatible avec la gestion durable et la conservation de ces espèces; Mexique, novembre 2008
4. Deuxième atelier latino-américain du projet OIBT-CITES visant à garantir que le commerce international des espèces à bois d'oeuvre inscrites à la CITES est compatible avec la gestion durable et la conservation de ces espèces; Pérou, avril 2009
5. Atelier asiatique du projet OIBT-CITES visant à garantir que le commerce international des espèces à bois d'oeuvre inscrites à la CITES est compatible avec la gestion durable et la conservation de ces espèces: *Gonystylus* spp. (ramin); Indonésie, juillet 2009
6. Élément du Programme de travail OIBT pour 2008-2009: 'Renforcer la coopération entre l'OIBT et la CITES: améliorer l'aptitude des Membres à faire appliquer les dispositions découlant des inscriptions d'espèces à bois d'oeuvre sur les listes de la CITES'. Deuxième réunion du Comité consultatif; Suisse, juillet 2009

Secrétariat CITES  
Maison internationale de l'environnement  
15, Chemin des Anémones  
CH-1219 Châtelaine, Genève  
SUISSE  
Tél: (+41-22) 917-8434  
Fax: (+41-22) 797-3417  
Courriel: info@cites.org

[www.cites.org](http://www.cites.org)

Organisation internationale des bois tropicaux  
International Organizations Center, 5th Floor  
Pacifico-Yokohama 1-1-1, Minato-Mirai,  
Nishi-ku, Yokohama,  
220-0012 JAPON  
Tél: (+81-45) 223-1110  
Fax: (+81-45) 223-1111  
Courriel: itto@itto.or.jp

[www.itto.int](http://www.itto.int)